

<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/>	Technologie
<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/>	Réglementation

**CIRCULAIRE**  
Le 31 mai 2012

**DÉMISSION D'UN PARTICIPANT AGRÉÉ ÉTRANGER  
TYLER CAPITAL LIMITED**

**NOUVEAU PARTICIPANT AGRÉÉ ÉTRANGER  
TYLER CAPITAL PARTNERS LLP**

Le 29 mai 2012, le Comité spécial de la réglementation de Bourse de Montréal Inc. (la Bourse) a approuvé la démission de Tyler Capital Limited, un participant agréé étranger de Bourse de Montréal Inc. et, de manière concomitante, la demande d'admission à titre de participant agréé étranger de la Bourse de Tyler Capital Partners LLP. Le siège social de Tyler Capital Partners LLP est situé au Cannon Bridge House, 25 Dowgate Hill, Londres, Angleterre EC4R 2YA, et le numéro de téléphone est le 44 020 7663 3700.

Tyler Capital Partners LLP est dûment inscrite auprès de la Financial Services Authority (FSA), à titre de « Authorised Person ». La firme est également membre du Chicago Mercantile Exchange (CME) et du Liffe.

M. Paul Tyler, responsable de la conformité et directeur principal, agira à titre de représentant attitré.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec M. Francis Larin, directeur et conseiller juridique, Division de la réglementation, au 514 871-3516, ou à l'adresse courriel [flarin@m-x.ca](mailto:flarin@m-x.ca).

Jacques Tanguay,  
Vice-président, Division de la réglementation

Circulaire no : 086-2012